



La Ville s'est engagée dans une campagne européenne de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les écoles primaires.



La Communauté urbaine dispose d'une flotte de 50 bus roulant au gaz naturel.

# Maîtrise énergétique : un défi pour demain

La maîtrise de l'énergie est devenue au fil des ans un des enjeux majeurs en terme de développement du territoire. Conscientes du défi à relever, la Ville et la Communauté urbaine tentent de mobiliser les habitants afin de préserver notre planète. Explications.

La planète a la fièvre et nous en sommes tous responsables. Réuni à Paris en février dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est formel : l'activité humaine a des conséquences directes sur le réchauffement climatique. Plus question de nier ou de minimiser notre impact sur l'environnement : aujourd'hui, nous devons faire face. Signataire en 1998 du protocole de Kyoto aux côtés de 156 États, la France s'est ainsi engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Et c'est certainement à travers l'action des politiques publiques, et plus particulièrement des collectivités territoriales, que l'exemple devra être donné en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Dunkerque, première plate-forme énergétique

d'Europe, s'est souvent montrée précurseur dans le domaine en expérimentant de nouvelles mesures à l'échelle des constructions comme du territoire. Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments publics, chasser les gaspillages, développer les énergies renouvelables et surtout poursuivre l'éducation des enfants à l'environnement et mieux informer les habitants sur les comportements à adopter pour préserver les ressources, tels sont aujourd'hui les objectifs partagés par la Ville et la Communauté urbaine.

## Réduire les besoins énergétiques

Dès 2004, la CUD, en collaboration avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), se lance dans une grande opération de sensibilisation à l'amélioration

des performances énergétiques de l'habitat, en mettant en place une thermographie aérienne infrarouge des bâtiments de l'agglomération. Cette opération permet de mettre en évidence les déperditions de chaleur des toitures. Au total, près de 25 % des toitures ont une qualité insuffisante, soit environ trois millions de mètres carrés de toits. Et devant l'augmentation du prix du baril de pétrole, l'objectif affiché est simple : inciter les Dunkerquois à une meilleure maîtrise de leur demande en énergie en leur faisant prendre concrètement conscience des déperditions de chaleur de leur propre habitat. Le but est également de promouvoir les énergies alternatives face aux énergies fossiles. Pour compléter ce dispositif, des conseillers énergie de la Communauté urbaine accueillent le public tous les lundi, mercredi et vendredi sur ren-

dez-vous, afin d'expliquer aux propriétaires les démarches à suivre pour mieux isoler leur logement, tandis que la Maison de l'environnement organise des stages de sensibilisation à l'économie d'énergie. Des aides financières (variant de 6 à 8 euros par mètre carré isolé) sont par ailleurs allouées depuis septembre 2006 aux Dunkerquois qui s'engagent à isoler leur habitation. Un Numéro vert (0 800 283 675) est également mis en place pour répondre à toutes les questions que se posent les particuliers sur leur logement. Parallèlement, depuis janvier dernier, la Communauté urbaine expérimente auprès de 200 logements sociaux une démarche originale de suivi des consommations et d'accompagnement à la maîtrise des dépenses énergétiques et d'eau. Baptisée Domitil, cette expérimentation basée sur une offre téléphonique et

Internet à bas prix permet aux ménages des résidences HLM d'observer et de gérer leur consommation d'énergie grâce à des capteurs installés sur les compteurs d'eau et d'électricité. Les relevés sont consultables en temps réel en ligne, comme un compte en banque. Un système d'alerte est en outre mis en place en cas de fuite ou d'augmentation irrégulière de la consommation. Ce suivi en ligne est couplé à une démarche d'information et de conseil portée par les conseillers de la Communauté urbaine, d'EDF et de la Lyonnaise des Eaux. Un premier bilan de cette expérimentation devrait être établi en juillet prochain. Si ce test est positif et se traduit par une réelle demande, la Communauté urbaine envisage de l'élargir à l'ensemble de son territoire, qui compte environ 60 000 foyers en logements sociaux.

## L'affaire de tous

La Ville vient quant à elle de s'engager dans une campagne européenne de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les écoles primaires dont elle est propriétaire. L'objectif est ici de suivre l'évolution des consommations d'énergie et d'eau et les émissions de gaz carbonique. Après réalisation de diagnostics complets (surfaces, taux d'occupation, nombre d'élèves...), quatre écoles pilotes différentes en termes de taille et de fonctionnement (écoles maternelles des Glacis et du Carré de la Vieille, écoles élémentaires des Glacis et Lamartine) ont été choisies pour démarrer cette campagne dénommée Display. Les consommations énergétiques 2006 de ces établissements scolaires ont été reprises dans un tableau de performances comportant sept niveaux (de A à G), qui a



Des conseillers énergie de la Communauté urbaine accueillent le public tous les lundis, mercredis et vendredis.



pris la forme d'un poster identique à l'étiquette énergie collée sur les équipements électroménagers proposés au grand public. Il sera affiché sur place pour informer les élèves, les parents, les enseignants, les personnels municipaux et toute personne susceptible d'être un usager du lieu. L'idée est de faire progresser les bâtiments vers la catégorie A si ce n'est pas déjà le cas. Les techniciens municipaux ont réalisé des audits précisant les aménagements et équipements à prévoir pour optimiser les performances (mise en place d'horloges, remplacement de radiateurs, pose de vannes thermostatiques...), mais ces améliorations techniques ne peuvent avoir de réelles répercussions sur les consommations que si les comportements des uns et des autres sont dictés par des conduites d'économie. Ce programme d'actions sera présenté aux enseignants des écoles concernées dans le courant du mois de juin. Puis ce sera au tour des élèves, de leurs parents et des personnels chargés de l'entretien de prendre connaissance de l'opération Display à la rentrée de septembre. Une démarche qui est appelée à s'étendre à l'ensemble des équipements municipaux.

### Quid des énergies renouvelables ?

Et si les collectivités se doivent de montrer l'exemple dans la maîtrise de l'énergie, il en va de même dans le développement des énergies nouvelles et renouvelables. À Dunkerque, la Ville a joué un rôle fondamental lors de l'installation de la première éolienne en France et ensuite dans le développement de cette technique. Une étude de faisabilité avait été réalisée, dès 1989, pour l'installation d'une première éolienne de 300 kW, projet qui avait reçu le soutien de la Commission européenne. L'installation a été faite en 1991. Aucune législation ni tarif de rachat d'électricité n'existaient à cette époque, il a donc fallu tout inventer. Et en 1996, c'est un parc éolien de 9 éoliennes (soit 2,7 MW) qui était mis en service sur la digue du Break. Ces premières installations auront ainsi créé une dynamique dans la région Nord-Pas-de-Calais. Fin 2002, la Ville et la Communauté urbaine, en partenariat avec Gaz de France, décident cette fois-ci d'expérimenter un prototype français de pile à combustible au sein de la mairie de Petite-Synthe. Cette technologie complexe, qui consistait à produire de l'élec-

## Les industriels optent pour les énergies de récupération

Difficile de parler de maîtrise de l'énergie quand on sait que l'agglomération dunkerquoise est une véritable plaque tournante du système énergétique européen. Néanmoins, si Dunkerque dispose aujourd'hui d'industries fortement consommatrices de pétrole, la Ville a très tôt su engager des partenariats public-privé dans le domaine de l'écologie industrielle afin de réaliser des économies et de maîtriser les consommations. Mis en place au milieu des années 1980, le réseau de chaleur urbain de Dunkerque géré par Véolia Environnement est ainsi alimenté pour plus de la moitié par la récupération de la chaleur fatale des hauts fourneaux de la sidérurgie, et notamment d'Arcelor-Mittal. Cette énergie de récupération, qui était auparavant gaspillée, permet aujourd'hui d'alimenter la plupart des équipements publics de la ville ainsi qu'une grande partie des logements sociaux. Le quartier durable du Grand Large, actuellement en construction, va notamment bénéficier de ce système qui évite le rejet dans l'atmosphère de 30 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par an. La plus puissante cen-

trale électrique de cogénération de France, DK6, réalisée par Gaz de France utilise quant à elle les gaz sidérurgiques rejetés par les hauts fourneaux d'Arcelor-Mittal pour produire de l'électricité dont une partie est réutilisée directement sur le site. Mise en service en mai 2005, cette usine hors norme permet de valoriser 5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz sidérurgiques par an. Sans cette valorisation, ces gaz polluants auraient dû être brûlés à la torchère. Parmi les autres initiatives mises en place, citons la Lyonnaise des Eaux qui a développé un site de réalimentation de la nappe souterraine, et la réalisation au printemps 2008 du centre de valorisation énergétique (CVE) de la Communauté urbaine. Le CVE traitera ainsi plus de 80 000 tonnes de déchets ménagers non recyclables, auxquels s'ajouteront les encombrants et dépôts en déchetterie non recyclables mais combustibles. La chaleur produite par la combustion de ces déchets dans cette usine d'incinération servira à fabriquer de l'électricité. Une partie de la production assurera l'autoconsommation du site et une autre sera rachetée par un opérateur.



### Le saviez-vous ?

- Trois ampoules de 75 W qui restent allumées une soirée consomment autant qu'une lessive à 60 °C.
- Les veilles des appareils consomment 150 à 500 kWh par ménage et par an, soit la consommation d'un réfrigérateur sur la même période.
- Un degré de moins dans une

pièce, c'est 7 % de consommation énergétique en moins. Un degré de moins pour tous économiserait l'équivalent de la consommation électrique annuelle de Marseille.

- Maintenir 1,5 litre d'eau en ébullition dans une casserole demande 4 fois moins d'énergie avec un couvercle.

Sources : [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org).



Les éoliennes du groupe Total, un symbole dans le Dunkerquois.



Dès 1997, la Ville équipait la Maison de l'environnement de capteurs solaires.

tricité à partir du gaz de ville, assurait une partie du chauffage et de l'électricité du bâtiment. L'expérimentation terminée, Gaz de France affine aujourd'hui les résultats de son étude pour établir la viabilité de ce système. Parallèlement, la CUD a renouvelé il y a quatre ans son parc de bus. 50 % d'entre eux roulent désormais au gaz naturel et le service énergie de la Communauté urbaine réfléchit actuellement à la mise en place de transports en commun encore plus verts, fonctionnant cette fois au gaz naturel mélangé à de l'hydrogène. Les premiers bus devraient être prêts d'ici 2008. Mais c'est certainement dans le domaine de l'énergie solaire que la Ville et la CUD ont fait le plus de progrès. Dès 1997, la Ville équipait la Maison de l'environnement de capteurs solaires, toujours en fonctionnement à l'heure actuelle. Depuis 2005, deux chauffe-eau solaires ont aussi été installés dans les ateliers du service cadre de vie de la Communauté urbaine, permettant à la collectivité de faire de judicieuses économies. Parallèlement, des aides financières variant de 400 à 1 000 euros par installation peuvent aujourd'hui être octroyées aux habitants souhaitant bénéficier d'une énergie renouvelable dans leur loge-

ment. La Ville vient quant à elle de poser en avril dernier à titre expérimental huit panneaux solaires sur le toit de l'école de la Meunerie, à Petite-Synthe. L'objectif affiché est de couvrir les besoins de l'établissement en eau chaude sanitaire. Si l'expérience n'est qu'à ses balbutiements et si de nouveaux réglages restent à faire, les premiers résultats semblent en tout cas satisfaisants puisque 82 % des besoins en eau chaude de l'école sont aujourd'hui couverts par le solaire. Le bassin Deleersnyder de Malo devrait également bénéficier prochainement de cette énergie. Enfin, la mise en place d'une installation solaire photovoltaïque au sein d'un équipement municipal est actuellement à l'étude. Reste que la Ville et la Communauté urbaine maîtriseront de plus en plus leurs choix énergétiques. Elles s'en donnent en tout cas les moyens, en sensibilisant et en mobilisant l'ensemble des acteurs au premier rang desquels les habitants. Cette politique volontariste locale doit contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à éviter que le climat ne se déstabilise progressivement. ◆

## Carré de la Vieille

## La maison de quartier bientôt rouverte

Présenté au conseil communal de Dunkerque-Sud le 13 avril 2006, le projet de réaménagement et d'agrandissement de la maison de quartier du Carré de la Vieille touche à sa fin. Dans le cadre de la rénovation urbaine du Carré de la Vieille, la Ville a souhaité à la fois adapter la maison de quartier existante aux besoins des habitants et donner une nouvelle image architecturale au bâtiment, dont la façade est ornée désormais d'un vaste carré de couleurs qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler le dispositif emblématique du Kursaal.

Le chantier prévoyait la réalisation d'une salle d'activités d'une capacité de 110 personnes et divisible en deux, d'un espace parents-enfants pour 30 enfants, d'un espace pour les adolescents, d'une salle informatique, de locaux techniques, ainsi que le réaménagement de la cuisine et la refonte des

sanitaires. Au total, la surface de la maison de quartier est passée à 560 mètres carrés. C'est le cabinet ABCISS Architectes qui a été retenu pour conduire l'opération, d'un coût d'environ 609 000 euros hors taxes. Ce projet a été financé par le Conseil régional à hauteur de 85 %.

Entamés en janvier dernier, les travaux s'achèvent, si bien que l'équipe de l'Aduges et les habitants devraient pouvoir entrer dans leurs nouveaux murs début juillet. Rappelons que durant les travaux, les activités de la maison de quartier ont été maintenues à la salle des sports du Carré de la Vieille ainsi qu'en maison de quartier du Jeu de Mail, à l'école maternelle du Carré de la Vieille, à l'école Lucien-Maillart et dans les locaux de l'AAE.

*Le chantier de rénovation de la maison de quartier devrait s'achever début juillet.*



## Plaisance

## Un projet de création de 500 anneaux au Môle 1



En attendant le môle 1, le port de plaisance géré par le Syndicat mixte Dunkerque-Neptune est composé de 3 sites : le bassin de la Marine (1), le bassin du Commerce (2) et le port du Grand Large (3).

Avec 590 anneaux disponibles dont 60 réservés aux voiliers de passage, le port de plaisance affiche une belle santé sur ses sites du Grand Large, du bassin du Commerce et du bassin de la Marine. Les emplacements fixes sont tous loués à l'année et la liste d'attente comptait pas moins de 350 candidats en décembre dernier. On y recense des Dunkerquois mais aussi des Nordistes au sens large, des Parisiens et des Belges. C'est pourquoi le Syndicat mixte Dunkerque-Neptune, composé de la Communauté urbaine, de la Ville et du Port autonome, souhaite poursuivre cette dynamique de développement de la plaisance à proximité du

centre-ville. Une étude de faisabilité a été engagée en début d'année afin d'évaluer la possibilité de créer 500 nouveaux anneaux au Môle 1 et de planifier les investissements inhérents à ce projet d'extension prévu sur cinq ans. Il s'agit d'intégrer globalement ce nouveau port de plaisance dans le projet de développement urbain d'un secteur en pleine mutation et de proposer des infrastructures terrestres (zone technique, parkings...) et maritimes (par exemple, des pontons accessibles aux voiliers et au tourisme fluvial) adaptées à la demande. Les usagers du port de plaisance sont d'ailleurs intégrés à cette réflexion sur le futur bassin, dont les résul-

tats devraient être connus en fin d'année. Outre ce projet de grande envergure, une autre étude est en cours pour planifier les travaux d'entretien du port du Grand Large créé en 1993 dans l'anse des anciens chantiers navals. C'est le Syndicat mixte qui assure le financement des investissements, alors que les frais de fonctionnement des trois sites sont couverts par les redevances des plaisanciers. De même, on évalue une dépense au bénéfice des commerces dunkerquois oscillant entre 30 à 150 euros par plaisancier et par escale - on relève 2 000 bateaux en transit chaque année, en particulier entre les mois de mai et septembre -, sans compter l'apport écono-

mique des marins dont les voiliers sont amarrés à l'année. 16 % de ces habitués du port de Dunkerque sont de nationalité étrangère, belge et britannique en particulier. Sachez également qu'à côté des 590 anneaux relevant du Syndicat mixte Dunkerque-Neptune, le port de Dunkerque compte 360 anneaux gérés par des associations dans la cale des pêcheurs (les Loups de mer et les Loisirs nautiques des dockers) et quai des Monitors (le Yacht-Club de la mer du Nord et le Club des Dauphins).

## Infos mairie

## Éducation

## Inscriptions à la restauration scolaire

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire ainsi qu'à l'accueil et aux ateliers périscolaires pour l'année 2007-2008 sont disponibles à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier et auprès des directeurs et directrices d'école. Ils sont à déposer jusqu'au vendredi 27 juillet inclus dans les mairies de quartier ou à la Direction de l'enfance et de la jeunesse, bâtiment des Trois Ponts, 30 rue L'hermite en Citadelle. Tél. 03 28 26 29 52.

## Enseignement

## Il n'est jamais trop tard pour réapprendre à lire

Lire, écrire, compter. La trilogie de l'apprentissage en cours préparatoire a tourné au cauchemar pour un certain nombre de nos concitoyens. Selon une enquête de l'INSEE réalisée en 2005, la région Nord-Pas-de-Calais compte environ 350 000 illettrés, soit 14 % des 18-65 ans. Un chiffre à rapprocher des 785 jeunes Dunkerquois détectés la même année lors de la journée d'appel et de préparation à la défense. Soit autant de personnes de plus de 16 ans qui ont été scolarisées mais ne sont pas en mesure ni de comprendre ni de rédiger un texte simple et/ou ne maîtrisent pas les quatre opérations de calcul. Lorsqu'on sait que la moitié d'entre elles travaillent, on imagine les stratégies employées pour masquer ce handicap. Et pourtant, des solutions existent quel que soit le niveau de difficulté rencontré. Deux numéros de téléphone sont à la disposition des Dunkerquois qui sont

des cinq organismes répertoriés sur notre agglomération. Si des programmes sont mis en place en relation avec des entreprises, le salarié peut aussi suivre une formation sans en parler à son employeur. L'an dernier, 336 personnes ont suivi une formation de ce type sur le Dunkerquois, un quart d'entre elles s'étant inscrites spontanément.

C'est précisément pour aider les personnes concernées à franchir le pas, à aller au-delà d'un sentiment de honte qui n'a pas lieu d'être, qu'une expérience pilote dénommée « Mes mots » est menée à Petite-Synthe avec le soutien financier du Conseil général. « Il n'est pas question ici de formation à proprement parler mais de sensibilisation. L'objectif est d'aider des allocataires du RMI ne maîtrisant pas les savoirs de base à franchir un premier pas au sein même de leur quartier ; il pourra déboucher, s'ils le souhaitent, sur une formation à



confrontés à cette situation, ceux de deux organismes de formation missionnés par l'Etat et le Conseil régional dans le cadre du Réseau Lire (Lire Réussir Ensemble) : l'AAE Profil (03 28 69 69 15) et l'INSTEP Formation (03 28 63 28 79). Suite au coup de fil, la personne, salariée ou demandeur d'emploi, sera reçue individuellement. Son interlocuteur lui proposera des tests simples afin d'établir un programme de formation gratuit et sur mesure auprès de l'un

suivre dans un organisme spécialisé », résume Armelle Ragazzo, chargée de projet en insertion sociale et professionnelle à la mairie de Petite-Synthe. Depuis le début du mois de mars, une douzaine de personnes se retrouvent ainsi deux après-midi par semaine à la maison de quartier Pasteur pour retrouver le goût d'apprendre, à travers des séances d'expression orale et d'autres consacrées aux petites démarches administratives. ♦

## Saison estivale

## Le dispositif de sécurité à la plage

Si la longue plage dunkerquoise constitue un atout de poids sur le plan touristique, elle implique un important dispositif de surveillance. C'est le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre (SIDF) qui en a la charge exclusive de la mi-mai à la mi-septembre. Durant les quatre mois où la sécurité des usagers de la plage est assurée, trois périodes sont distinguées. En avant comme en après-saison tout d'abord, du 17 mai au 27 juin et du 5 au 16 septembre, les sauveteurs veillent les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h. Deux postes de secours sont installés, l'un face à l'avenue de la Mer, l'autre à Malo-Terminus. À raison de trois à quatre maîtres nageurs sauveteurs par site, ils sont une trentaine à se relayer.

En pleine saison estivale, du 30 juin au 2 septembre, cinq postes sont répartis sur le périmètre dunkerquois, opérationnels tous les jours de 10 h à 19 h : Digue des Alliés, Casino, Beluga (poste central, face à l'avenue de la Mer), Pavois et Malo-Terminus. L'effectif de chaque poste de secours s'élève alors à deux CRS et trois saisonniers du SIDF, sauf pour Beluga où cinq CRS et quatre saisonniers assurent notamment la surveillance de la zone de baignade d'une largeur de trois à quatre cents mètres. À Malo-Terminus, la sécurité est également assurée dans les chenaux ainsi que sur l'aire d'envol et d'atterrissage de kitesurf.

Recrutés par le monsieur sécurité du SIDF, Thierry Marquis, les saisonniers sont tous titulaires du brevet national de sécurité et de



secours aquatique, du permis mer et du radio restreint.

Et chaque année, au gré des évolutions et des renforcements des programmes, ils sont amenés à gérer et utiliser un matériel de secours de plus en plus complet comme des défibrillateurs semi-automatiques ou des valises d'oxygène. Leur formation les conduit encore à pratiquer des prises de tension, à calculer la satu-

ration en oxygène des victimes, à prendre en charge les arrêts cardiaques ou l'immobilisation des blessés. Sur l'eau, les CRS et sauveteurs du SIDF dépendent du dispositif maritime du CROSS Gris-Nez et travaillent en lien avec la SNSM et la gendarmerie maritime. Au sol, ils sont relayés par les pompiers, le SMUR, les polices nationale et municipale ainsi que par la gendarmerie. D'un point de vue technique et matériel, les quatre mois de surveillance des plages sont préparés à l'an-

née par deux techniciens du SIDF, Yvon Larangé et Fabien Marteel.

Sachez enfin que sur le sable et afin d'aider parents et enfants à s'orienter, sept totems sont répartis tout le long de la plage dunkerquoise. Désormais bien rodé et chaque année un peu plus professionnel dans son approche, le dispositif de sécurité dunkerquois vous garantit des vacances sereines. ♦

## Aménagement

## Les grues en action au Jeu de Mail

Signée le 12 mars dernier, la convention qui lie la ville de Dunkerque à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine pour le Jeu de Mail et le Carré de la Vieille n'a pas tardé à être suivie d'effets ! Deux mois à peine plus tard, les grues se sont attaquées aux anciens locaux de Batisol pour faire rapidement place nette. Aussitôt aplanie, la zone, située au nord du quartier, verra débiter les travaux du futur pôle santé : un vaste complexe de 1 900 mètres carrés qui accueillera en rez-de-chaussée une



clinique radiologique, un laboratoire d'anatomie pathologique, une salle de réunion ainsi que les associations Oncologie Dunkerque et Oncolittoral. Sur deux étages, le Cottage Social des Flandres, porteur de l'opération, réalisera également cinquante logements (T2 à T5), pour moitié en locatif et pour moitié en accession à la propriété. La fin des travaux est prévue pour septembre 2008. Ces dernières avancées succèdent à la restauration de l'ancien hangar des Toiles et Bâches, mais également à la réhabilitation en cours de l'école Lucien-Maillart. La rue Louis Neuts, déjà concernée par la réfection des réseaux, va être redressée dans les semaines qui viennent, tandis qu'au Carré de la Vieille, la rénovation de la maison de quartier est en cours d'achèvement. De son côté, Partenord Habitat entamera cet été la consultation des habitants concernés par son programme de réhabilitation. ♦

## Pratique

Pour voter  
aux élections législatives

Les élections législatives auront lieu dans les 577 circonscriptions françaises les dimanches 10 et 17 juin. Les bureaux de vote seront ouverts à compter de 8 h et fermeront leurs portes à 18 h. Dunkerque compte deux circonscriptions : la 13<sup>e</sup> (bureaux n° 1 à 7 et n° 20 à 51) comprend les quartiers de Dunkerque-Centre et Sud, Malo et Rosendaël, tandis que la 12<sup>e</sup> (bureaux n° 8 à 19) comprend Petite-Synthe et Mardyck. Rappelons que, pour participer au scrutin, la carte d'électeur n'est pas obligatoire. Il vous suffit d'apporter une pièce d'identité : carte d'identité ou passeport (même périmés), permis de conduire, etc. Pour ceux qui seront absents lors de ces élections, il est encore

tant de faire établir une procuration. Votre demande doit être justifiée : obligation professionnelle vous empêchant d'être présent le jour du scrutin, vacances, raison de santé... Vous devrez vous rendre au commissariat de police muni d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur précisant les motifs de l'absence. Vous pourrez vous faire représenter le jour de l'élection par un électeur de votre choix, qui doit être inscrit dans la même commune que vous (mais pas forcément le même bureau).

**Renseignements à la direction de l'état civil au 03 28 26 28 44.**

## Développement économique

## Plus de 600 emplois au crédit de Dunkerque Promotion

En ayant contribué à la création de 617 emplois, sans compter ceux générés au bénéfice de la sous-traitance, Dunkerque Promotion peut légitimement se féliciter de son action en 2006. À côté de ces créations d'emplois, fruits de l'implantation ou de l'agrandissement de 37 entreprises dans notre région, deux autres objectifs avaient été fixés à l'agence : concrétiser un projet industriel significatif en termes d'emploi et d'investissement et être l'initiatrice d'un projet dans le domaine de la logistique. La décision de Tim d'investir 13 millions d'euros et de créer plus de 124 emplois, l'implantation de deux unités de biocarburant et le développement du projet OMKA (30 emplois) dans le bâtiment Logistimmo au port ouest ont répondu à la commande. Outre ces dossiers aboutis, l'Agence de développement économique du Dunkerquois a ouvert l'an dernier 150 projets, dont un certain nombre sera concrétisé ces prochains mois et années en termes d'emploi.

Pour mener à bien sa mission, Dunkerque Promotion a participé à plusieurs salons professionnels, assuré des relations presse, animé un réseau de cadres ambassadeurs, édité un journal spécialisé bilingue, créé un nouveau site Internet... En parallèle, l'agence a travaillé à la réalisation prochaine d'un deuxième hôtel des technologies à proximité de la bibliothèque universitaire, et à la création de deux villages d'entreprises à Saint-Pol-sur-Mer et à Gravelines. Pour le futur, l'agence réfléchit avec la Communauté ur-



Dunkerque Promotion a contribué l'an dernier à la création de 617 emplois directs. © MG Productions

baine à l'ouverture d'une plate-forme technologique en lien, pourquoi pas, avec l'Université du Littoral, afin d'encourager et d'accompagner les PMI (petites et moyennes industries) sur la voie de l'innovation tous azimuts. Concernant cette année 2007, Dunkerque Promotion poursuit son œuvre de prospection dans les domaines de la logistique, de la production d'énergie, dans l'agroalimentaire

et le tertiaire lié aux activités industrielles, sans oublier des contacts noués pour la création d'un centre de relations clients. L'Amérique du Sud (le Brésil en particulier) et l'Asie (notamment la Chine) sont dans le viseur des Dunkerquois, tout en sachant qu'un délai de quatorze mois peut s'écouler entre un premier contact et une prise de décision de l'entreprise. C'est donc à une véritable course de

fond qu'est inscrite l'agence dunkerquoise, dans laquelle les concurrents de haut niveau ne manquent pas. D'après ses premières estimations, un volume de 200 emplois nouveaux est en bonne voie de concrétisation. Bien que cette année 2007 s'annonce plus difficile que sa devancière, l'agence maintient son objectif de 500 créations d'emplois d'ici décembre.

## Enfance

## Fin de chantier à la crèche des Tout-Petits

Le chantier se termine du côté de la crèche des Tout-Petits dans le quartier Soubise. Face à une demande en accueil permanent qui reste forte, la Ville a décidé la création d'une crèche collective offrant 40 places pour les enfants de deux mois et demi à trois ans. Implantée dans les locaux de l'ancienne école maternelle des Tout-Petits, la structure intègre également les centres de loisirs 3-6 ans de la maison de quartier Soubise. Pour un montant global d'environ 750 000 €, la restructuration du bâtiment a débuté le 8 novembre dernier et s'achèvera cet été. La partie dévolue au centre de loisirs sans hébergement devrait être disponible dès la fin du



mois pour accueillir en juillet et août le centre de loisirs. Quant à la crèche elle-même, elle devrait être terminée fin août pour une ouverture début septembre. Réalisé avec le concours de la CAF, du Conseil général et de la CUD, le chantier concernait l'ensemble des 800 mètres carrés de l'ancienne école. L'espace se répartit désormais selon trois secteurs : bébés, moyens et grands, avec notamment des salles d'éveil, de propreté, une cuisine, une salle de repas, des dortoirs, une biberonnerie...

**Renseignements : Direction de l'enfance et de la jeunesse, tél. 03 28 26 29 30.**

## Infos mairie

## Sport

## Horaires des piscines

En juin, la piscine Paul Asseman sera ouverte du lundi 4 au dimanche 24, les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 14 h et de 17 h à 20 h ; les mercredi et samedi de 8 h à 12 h, de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 20 h ; le dimanche de 9 h à 13 h 30. La piscine René Leferme, située rue du Banc Vert à Petite-Synthe, accueillera pour sa part le public du 1<sup>er</sup> au 3 juin puis à partir du 19 juin, le mardi de 17 h à 20 h ; les jeudi et vendredi de 17 h à 19 h ; les mercredi et samedi de 9 h à 12 h, de 14 h à 16 h 15 et de 17 h à 19 h ; le dimanche de 9 h à 13 h. Quant à la piscine de Mardyck, elle sera fermée pour travaux d'entretien du 18 juin au 9 juillet.